

DISCOURS DU SAINT PERE FRANCOIS
AUX PARTICIPANTS AU SEMINAIRE "NEW FORMS OF SOLIDARITY"
ORGANISE PAR L'ACCADEMIE PONTIFICALE DES SCIENCES SOCIALES

Casina Pio IV
Mercredi 5 février 2020

[Multimédia]

Mesdames et messieurs, bon après-midi. Je tiens à exprimer ma gratitude pour cette réunion. Profitons de ce nouveau début d'année pour construire des ponts, des ponts qui favorisent le développement d'un regard solidaire des banques, des finances, des gouvernements et des décisions économiques. Nous avons besoin de nombreuses voix capables de penser, d'un point de vue polyédrique, les différentes dimensions d'un problème mondial affectant nos peuples et nos démocraties.

J'aimerais commencer par un fait. *Le monde est riche, mais les pauvres augmentent* autour de nous. Selon les rapports officiels de cette année, le revenu mondial sera de près de 12 000 \$ par habitant. Cependant, des centaines de millions de personnes sont toujours dans l'extrême pauvreté et manquent de nourriture, de logement, de soins médicaux, d'écoles, d'électricité, d'eau potable et de services d'assainissement adéquats et indispensables. On estime qu'environ cinq millions d'enfants de moins de 5 ans ces années mourront de la pauvreté. 260 millions d'enfants supplémentaires seront exclus de l'école en raison du manque de ressources en raison des guerres et des migrations. Ceci dans un monde riche, parce que le monde est riche.

Cette situation a entraîné la traite de millions de personnes et de nouvelles formes d'esclavage, comme le travail forcé, la prostitution et le trafic d'organes. Ils n'ont ni droits ni garanties; ils ne peuvent même pas profiter de l'amitié ou de la famille.

Ces réalités ne devraient pas être des motifs de désespoir, non, mais d'action. Ce sont des réalités qui nous acquiescent à faire quelque chose.

Le principal message d'espoir que je veux partager avec vous est précisément le cas: ce sont des problèmes qui peuvent être résolus et non l'absence de ressources. Il n'y a pas de déterminisme qui nous condamne à l'inégalité universelle. Permettez-moi de le répéter : **nous ne sommes pas condamnés à l'inégalité universelle**. Cela permet une nouvelle façon de prendre sur les événements, ce qui permet de trouver et de générer des réponses créatives à la souffrance évitable de tant d'innocents; ce qui signifie accepter que, dans peu de situations, nous sommes confrontés à la réticence et à la détermination de changer les choses et surtout les priorités. On nous demande de nous laisser défier, de baisser la balance de nos yeux et de voir sous un jour nouveau ces réalités, une lumière qui nous pousse à l'action.

Un monde riche et une économie dynamique peuvent et doivent mettre fin à la pauvreté. Des dynamiques capables d'inclure, d'alimenter, de guérir et d'habiller les derniers de la société peuvent être générées et stimulées plutôt qu'exclues. Nous devons choisir quoi et à qui donner la priorité: si nous promouvons l'humanisation des mécanismes socio-économiques pour l'ensemble de la société ou, au contraire, nous promouvons un système qui finit par justifier certaines pratiques qu'elles seules sont à atteindre est d'augmenter le niveau d'injustice et violence sociale. Le niveau de richesse et de technique accumulé par l'humanité, ainsi que l'importance et la valeur que les droits de l'homme ont acquis, ne permettent plus d'excuses. C'est à notre tour de savoir que nous sommes tous responsables. Cela ne veut pas dire que nous sommes tous coupables, non; nous sommes tous responsables de faire quelque chose.

S'il y a une pauvreté extrême au milieu de la richesse, c'est aussi une richesse extrême, c'est parce que nous avons laissé l'écart se creuser pour devenir le plus grand de l'histoire. Ce sont des données presque officielles : les 50 personnes les plus riches du monde ont des capitaux propres de 2,2 billions de dollars. Ces cinquante personnes pourraient à elles seules financer les soins de santé et l'éducation de tous les enfants pauvres dans le monde, que ce soit par le biais d'impôts, d'initiatives philanthropiques ou des deux. Ces cinquante personnes pourraient sauver des millions de vies chaque année.

J'ai appelé la *mondialisation de l'indifférence* «inaction». Saint Jean-Paul II l'appelait : *structures du péché*. De telles structures trouvent une atmosphère propice à leur expansion chaque fois que le *bien commun* est réduit ou limité à certains secteurs ou, dans le cas qui nous appelle, lorsque l'économie et la finance deviennent une fin en soi. C'est l'idolâtrie de l'argent, de la cupidité et de la spéculation. Et cette réalité s'ajoute maintenant au vertige technologique exponentiel, qui augmente en étapes jamais vu la vitesse des transactions et la possibilité de produire des profits concentrés sans être liés aux processus de production ou de l'économie réelle. La communication virtuelle favorise ce genre de chose.

Aristote célèbre l'invention de la monnaie et son utilisation, mais condamne fermement la spéculation financière parce que «l'argent lui-même devient productif, perd son véritable but qui est de faciliter le commerce et la production» (*Politique*, I, 10,1258 b).

De même, suivant la raison illuminée par foi, la doctrine sociale de l'église célèbre les formes de gouvernement et de banques, souvent créées en vertu de celui-ci : il est intéressant de voir l'histoire des monts-de-piété, des banques créées pour favoriser et collaborer ; lorsqu'ils remplissent leur but, qui est en fin de compte de rechercher le bien commun, la justice sociale, la paix, ainsi que le développement intégral de chaque individu, de chaque communauté humaine et de tous les peuples. Cependant, l'Église avertit que ces institutions bénéfiques, publiques et privées, peuvent tomber dans des structures de péché. J'utilise ici la définition de saint Jean-Paul II.

Les structures de péché d'aujourd'hui comprennent des réductions d'impôts répétées pour les personnes les plus riches, souvent justifiées au nom de l'investissement et du développement; paradis fiscaux pour les bénéficiaires des particuliers et des entreprises; et, bien sûr, la possibilité de corruption par certaines des plus grandes entreprises du monde, souvent en accord avec certains secteurs politiques au pouvoir.

Chaque année, des centaines de milliards de dollars, qui devraient être payés en impôts pour financer les soins de santé et l'éducation, s'accumulent dans les comptes des paradis fiscaux, ce qui entrave la possibilité d'un développement digne et durable de tous les acteurs sociaux.

Les personnes pauvres dans les pays lourdement endettés sont confrontées à des charges fiscales écrasantes et à des réductions des services sociaux, car leurs gouvernements paient des dettes contractées de manière insensible et insoutenable. En effet, la dette publique contractée, en bien des cas pour stimuler et encourager le développement économique et productif d'un pays, peut être un facteur qui nuit au tissu social. Quand elle finit pour être orientée vers un autre but.

Tout comme il y a une *co-irresponsabilité* pour ce dommage à l'économie et à la société, il y a aussi une *co-responsabilité* qui peut inspirer et pleine d'espoir pour créer un climat de fraternité et de confiance renouvelée qui embrasse ensemble la recherche de solutions innovantes et humanisantes.

Il est bon de se rappeler qu'il n'y a pas de loi magique ou invisible qui nous condamne à les congeler ou à se paralyser face à l'injustice. Sans parler d'une rationalité économique qui suppose que la personne humaine est simplement un accumulateur de bénéfices individuels en dehors de son statut social.

Les exigences morales de saint Jean-Paul II en 1991 sont étonnamment actuelles : « Le principe selon lequel les dettes doivent être payées est certainement juste. Il n'est pas légal, cependant, d'exiger ou de demander un paiement alors qu'il imposerait effectivement des options politiques telles que conduire à la faim et au désespoir des populations entières. On ne peut s'attendre à ce que les dettes contractées soient payées avec des sacrifices insupportables. Dans ces cas, il est nécessaire — comme pour quelque une en partie — de trouver des modalités de réduction, de dilatation ou d'extinction de la dette, compatibles avec le droit fondamental des peuples à la subsistance et au progrès » (Lettre enc. *Centesimus Annus*, p. 35).

En effet, les Objectifs de *développement durable adoptés* à l'unanimité par toutes les nations reconnaissent également ce point — c'est un point humain — et appellent tous les peuples à « aider les pays en développement à atteindre la viabilité de la dette à long terme par le biais de politiques coordonnées visant à promouvoir le financement de la dette, l'allégement de la dette et la restructuration de la dette, le cas échéant, et à s'attaquer au problème de la dette extérieure des pays lourdement endettés afin de réduire la dette. (Objectif 17.4).

Ce devrait être les **nouvelles formes de solidarité** auxquelles nous sommes appelés aujourd'hui, qui nous convoquent ici, si vous pensez au monde des banques et de la finance : l'aide au développement des peuples différés et le nivellement entre les pays qui jouissent d'un particulier niveau de développement avec ceux qui ne peuvent garantir le minimum nécessaire à ses habitants. Solidarité et économie pour l'union, pas pour la division, avec une conscience saine et claire de la co-responsabilité.

Pratiquement à partir d'ici, il est nécessaire d'affirmer que la plus grande *structure du péché*, ou la plus grande structure de l'injustice, est la même industrie de la guerre, car c'est l'argent et le temps au service de la division et de la mort. Le monde perd chaque année des milliards de dollars en armements et en violence, des sommes qui mettraient fin à la pauvreté et à l'analphabétisme si elles pouvaient être réorientées. En vérité, Ésaïe a parlé au nom de Dieu pour toute l'humanité quand il a prévu le jour du Seigneur quand « De leurs épées, ils forgeront des socs, et de leurs lances, des faucilles » (*Is 2:4*). Suivons-le !

Il y a plus de soixante-dix ans, la *Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies* engageait tous ses États Membres à prendre soin des pauvres dans leur pays et leur pays d'origine, et dans le monde entier; c'est-à-dire, dans la maison commune, tout le monde est la maison commune. Les gouvernements ont reconnu que la protection sociale, le revenu de base, les soins de santé pour tous et l'éducation universelle étaient inhérents à la dignité humaine fondamentale et donc aux droits fondamentaux de l'homme.

Ces droits économiques et un environnement sûr pour tous sont la mesure la plus fondamentale de la solidarité humaine. Et la bonne nouvelle, c'est qu'alors qu'en 1948 ces objectifs n'étaient pas immédiatement à portée de main, aujourd'hui, avec un monde beaucoup plus développé et interconnecté, ils le sont. Des progrès ont été réalisés à cet égard.

Vous, qui vous êtes si bien réunis ici, êtes les leaders financiers et les spécialistes économiques du monde. Avec vos collègues, pour aider à établir des règles fiscales mondiales, à informer le public mondial de notre situation économique et à conseiller les gouvernements du monde sur les budgets. Vous connaissez de première main quelles sont les injustices de notre économie mondiale actuelle, ou les injustices de chaque pays.

Travaillons ensemble pour mettre fin à ces injustices. Lorsque les agences multilatérales de crédit conseillent différents pays, il est important de tenir compte des concepts élevés de justice fiscale, des budgets publics responsables de leur endettement et, surtout, de l'efficacité et des plus pauvres dans le tissu social. Rappelez-leur leur qu'il leur incombe de fournir une aide au développement aux pays pauvres et d'alléger leur dette pour les pays lourdement endettés.

Rappelez-leur l'impératif d'arrêter le changement climatique d'origine par l'homme, comme toutes les nations l'ont promis, afin que nous ne détruisions pas les fondements de notre Maison commune.

Une nouvelle éthique signifie être conscient de la nécessité pour chacun de s'engager à travailler ensemble pour fermer les paradis fiscaux, éviter les évasions et le blanchiment d'argent de la société, ainsi que de dire aux nations l'importance de défendre la justice et le bien commun des intérêts des entreprises et des multinationales les plus puissantes, qui finissent par étouffer et empêcher la production locale. Le temps présent exige et appelle à dépasser une logique insulaire et antagoniste comme seul mécanisme autorisé pour la solution aux conflits, à une autre logique, capable de promouvoir l'interconnexion qui favorise une culture de la rencontre, où les bases solides sont renouvelées d'une nouvelle architecture financière internationale.

Dans ce contexte où le développement de certains secteurs sociaux et financiers a atteint des niveaux jamais vus auparavant, combien il est important de se souvenir des paroles de l'Évangile de Luc : « À qui l'on a beaucoup donné, on demandera beaucoup » (12:48). Comme il est inspirant d'écouter saint Ambroise, qui pense avec l'Évangile : « Vous [les riches] ne donnez pas de votre bien [quand vous faites la charité], mais vous lui donnez ce qui est le sien. Eh bien, la propriété commune donnée en usage pour tous, vous l'utilisez pour vous-même » (*Naboth* 12:53). C'est le principe de la destinée universelle des biens, la base de la justice économique et sociale, ainsi que du bien commun.

Je suis heureux de votre présence ici aujourd'hui. Nous nous félicitons de l'occasion qui nous est donnée d'en apprendre davantage sur l'œuvre du Seigneur qui peut changer le cours de l'histoire au profit de la dignité de chaque personne d'aujourd'hui et de demain, en particulier celles qui sont exclues et pour le bien de la paix. Nous nous efforçons ensemble avec humilité et sagesse de servir la justice internationale et intergénérationnelle. Nous avons une espérance illimitée dans l'enseignement de Jésus que les pauvres d'esprit sont bénis et heureux, parce que pour eux est le Royaume des Cieux (cf. *Mt* 5:3) qui commence ici et maintenant.

Merci beaucoup! Et s'il vous plaît, je vais vous faire une demande, ce n'est pas pour un prêt: N'oubliez pas de prier pour moi, parce que ce travail n'est pas facile pour moi à faire et j'invoque toutes les bénédictions sur vous, sur vous et votre travail.